

Numéro d'article (premier projet)	Titre de l'article	Nature de la modification A=Ajout M=Modification R=Retrait D=Déplacé	Modifications à prévoir (non exhaustif)
<b>358 - RÈGLEMENT DE ZONAGE</b>			
CHAPITRE 1 - Dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives			
26	Établissement, maintien et amélioration de parcs et de terrains de jeux et préservation d'espaces naturels	M,R	Reformulation et retrait de situations constituant une augmentation de l'intensité de sol
32	Récidive	M	Reformulation et retrait du délai
CHAPITRE 2 - Droits acquis			
36	Réparation et entretien	M,R	Retrait de l'interdiction et reformulation
45	Bâtiment détruit, devenu dangereux ou ayant perdu plus de la moitié de sa valeur	M	Précision
CHAPITRE 3 - Classification des usages			
51	Usage principal	M	Ajout d'un usage
62	Usages complémentaires du groupe commerce (CC)	A	Évaluation de l'ajout d'un usage
72	Usages et activités reliées au domaine de l'agriculture (A1)	R	Retrait d'un usage
80	Usages autorisés sur l'ensemble du territoire (UAT)	R	Retrait d'une non-concordance
80	Usages autorisés sur l'ensemble du territoire (UAT)	A	Retrait des bâtiments de services et stationnement
82	Usages prohibés sur l'ensemble du territoire	A	Ajout d'un usage
86	Évènement privé	M	Révision de la norme
90	Kiosque temporaire de vente au détail	M	Augmentation du délai
N/A	Bâtiment et équipement temporaire pour un évènement	A	Intégration d'une norme
CHAPITRE 4 - Zonage différencié (aucun commentaire)			
	<b>Aucune modification suggérée</b>		
CHAPITRE 5 - Dispositions relatives à certains usages			
112	Usages non autorisés en mixité avec un usage du Groupe Habitation (H)	R	Retrait d'un usage
114	Dispositions particulières aux gîtes touristiques (HC1)	A	Ajout d'une norme
115	Dispositions particulières aux résidences de tourisme (HC2)	M	Reformulation

115	Dispositions particulières aux résidences de tourisme (HC2)	A	Ajout d'une tolérance aux locations à court terme avant 2022
117	Unité d'habitation accessoire intégrée (HC4)	M	Ajout d'une fourchette de superficie pour l'habitation accessoire intégrée
118	Unité d'habitation accessoire détachée (HC5)	R	Retrait de l'interdiction d'usage professionnel ou commercial dans le bâtiment principal
122	Calcul de la densité	A, R	Reformulation pour plus de clarté
123	Dispositions applicables	A	Reformulation pour plus de clarté
124	Conditions d'implantation et d'exercice	A	Ajout d'une notion d'activités découverte
125	Conditions d'implantation et d'exercice	R	Retrait d'une non-concordance
126	Dispositions générales (garde de poule)	R	Référence aux normes du RM410
127	Conditions d'implantation et d'exercice	A	Ajout de précisions
128	Conditions d'implantation et d'exercice	A	Ajout d'obligations pour les vendeurs qui ne sont pas agriculteurs
136	Dispositions particulières aux kiosques de vente et tables champêtres	M, R	Ajustement effectué afin de se rapprocher des nouvelles normes de la CPTAQ
140	Usages et activités reliées au domaine de la vigne ou de la pomme (A102)	M	Ajustement des normes pour la tenue d'évènements
141	Acériculture (A103)	M	Ajustement effectué afin de se rapprocher des normes de la CPTAQ
142	Centres équestres et éleveurs d'équidés (A301)	A	Ajout de précisions et possible ajustement de normes
143	Chenils et fourrières pour animaux (A401)	R	Référence aux normes du RM410

144	Article 145 — Nouvel usage résidentiel dans les zones agricoles déstructurées (AD)	M	Reformulation
147	Site de camping rustique (R103)	M	Augmentation des emplacements autorisés
148	Site de camping expérientiel (R204)	M, R	Augmentation des emplacements autorisés et retrait d'une non-concordance
149	Centre de ski alpin (R207)	M	Reformulation
150	Normes particulières applicables aux sentiers récréatifs	A	Ajout de l'usage UAT104 et de l'implication des travaux publics dans l'établissement des sentiers
151	Norme de conception et aménagement des sentiers	A	Ajout de l'usage UAT104
156	Exploitation d'une érablière (UAEP102)	M	Ajustement effectué afin de se rapprocher des nouvelles normes de la CPTAQ
CHAPITRE 6 - Implantation et architecture des bâtiments principaux et accessoires			
161	Nombre de bâtiments principaux	A	Ajout d'une exception
165	Implantation d'un bâtiment principal sur un terrain adjacent à l'emprise d'une voie ferrée	M	Diminution des distances
171	Mur de fondation	R	Déplacement dans le règlement de construction
172	Formes et éléments prohibés	A	Ajout des structures conteneurs comme bâtiment accessoire
173	Ouvertures	R	Retrait de l'article
N/A	Dispositions relatives aux bâtiments jumelés	A	Ajout des normes en lien avec les bâtiments jumelés
176	Matériaux de revêtement extérieur autorisés	A	Ajout de revêtements
183	Matériaux polymères, polycarbonates et acryliques	R	Retrait d'un bâtiment autorisé
184	Art mural	R	Ajustement des normes en fonction du PIIA qui sera adopté plus tard

189	Dispositions applicables aux appareils d'éclairage extérieurs	A	Précisions de normes d'éclairage (lumens/kelvins)
CHAPITRE 7 - Implantation et architecture des bâtiments principaux et accessoires			
Ancien libellé de chapitre 7	Chapitre 7 (maintenant section) Bâtiments et éléments accessoires	M	Retrait du chapitre 7 et intégration en format section
191	Règle d'interprétation	A, M	Reformulation
192	Mode d'implantation	M, R	Reformulation
193	Nombre et superficie des bâtiments accessoires	M, R	Reformulation
194	Exclusion au nombre et à la superficie d'implantation des bâtiments accessoires	M	Modification de la date de référence des bâtiments
195	Hauteur des bâtiments accessoires	R	Retrait de la notion de pièce habitable
196	Matériaux de revêtement extérieurs des bâtiments accessoires	R,A	Retrait de la notion de type identique et ajout de bâtiments touchés par la norme
201	Tableau des usages, constructions, bâtiments et équipements accessoires au bâtiment principal autorisés dans les cours et marges	M, A, R	Retrait d'un doublon et précision de certaines lignes
202	Distance minimale d'une ligne de lot	R	Retrait d'une coquille
212	Stationnement de véhicules	A	Ajout d'une interdiction pour les véhicules lourds
213	Véhicules récréatifs, remorques et motoneiges	A	Ajout de la notion de navigables et nautique
215	Bois de chauffage	R	Retrait de l'article
216	Entreposage sur un chantier de construction	A	Ajout d'un délai prétravaux
218	Obligation d'un écran	A	Ajout de précisions quant à l'écran végétal
CHAPITRE 8 - Dispositions particulières à certains usages, bâtiments, constructions et équipements accessoires			
Numérotation du chapitre	Chapitre 8 — Aménagement et utilisation durable des terrains	M	Modification du numéro de chapitre
227	Écran visuel (appareils et équipements mécaniques)	A,R	Reformulation
241	Murs d'intimité	Déplacement au chapitre 7	
CHAPITRE 9 - Aménagement et utilisation durable des terrains			

Section 8.2	Foresterie	M	Modification du titre pour plus de précisions
247	Disposition générale	D	Déplacement dans le chapitre 12
248	Conditions d'abattage d'un arbre	A	Ajout de précision pour la coupe d'amélioration à des fins forestières ou agricoles
250	Remplacement des arbres abattus	A	Ajout d'un contexte plus précis
253	Couvert arborescent ou arbustif minimal	A	Ajout de précisions dont les aménagements de surfaces végétalisées visant l'atteinte du couvert minimal
254	Nombre minimal d'arbres ou d'arbustes	A	Reformulation
255	Revégétalisation	A	Précisions sur le choix des végétaux
N/A	Obligation de plantation d'arbres et d'arbustes à l'intérieur du périmètre d'urbanisation	A	Ajouts de précision pour la plantation d'arbres et d'arbustes
256	Interdiction de plantation d'espèces floristiques exotiques envahissantes	A,M	Ajout d'une obligation en cas de constatation de présence de plantes envahissantes
260	Préservation des strates de végétation dans les zones CONS, ECO, PAM et RUR ainsi que pour les aires situées à 350 mètres et plus d'altitude	A,M, R	Retrait de termes redondants, retrait des références à l'usage de sentiers et ajout d'une exception pour les clairières
261	Aménagement d'un potager en cour avant	M	Reformulation
262	Écran ou talus végétalisé de la classe I3	R	Article retiré par redondance
<b>CHAPITRE 10 - Stationnement hors rue, espaces de chargement et de déchargement, entrées charretières et allées d'accès</b>			
Numérotation et titre de chapitre	Chapitre 9 — Stationnement hors rue, espaces de chargement et de déchargement, entrées charretières et allées d'accès	M	Modification du numéro et du titre pour plus de précisions
278	Article 278 — Règle de calcul du nombre de cases de stationnement	R	Retrait par redondance
282	Article 278 — Aménagement des espaces de stationnement pour la classe d'usage H4	R	Retrait d'une norme redondante
297	Identification des cases de stationnement pour les personnes à mobilité réduite	A	Ajout d'une exception pour le marquage des stationnements en gravier

303	Largeur des entrées charretières	M,R	Reformulation et retrait d'une contradiction
303	Largeur des entrées charretières	A	Ajout d'une précision pour l'aménagement des entrées charretières
309	Aire de virage	M	Assurer l'intégration des normes du PPU Vieux-Verger
349	Mesures d'exception	M	Assurer l'intégration des normes du PPU Vieux-Verger

#### CHAPITRE 11 — Dispositions relatives aux territoires soumis à des contraintes particulières

Numérotation du chapitre	CHAPITRE 10 — Dispositions relatives aux territoires soumis à des contraintes particulières	M	Modification du numéro de chapitre
317	Champ d'application	M	Reformulation
Titre de section	Secteurs de fortes pentes	M	Correction du terme pentes fortes vs fortes pentes
321	Champ d'application	M et R	Reformulation
322	Établissement de la limite des secteurs de fortes pentes	M	Correction du terme pentes fortes vs fortes pentes et reformulation en concordance avec la terminologie
323	Ouvrages, constructions et travaux spécifiquement autorisés	M,R	Retrait d'un usage non applicable et retrait des bâtiments accessoires aux sentiers
323	Ouvrages, constructions et travaux spécifiquement autorisés	A	Ajout d'une définition d' « équipement récréatif »
Titre de section	Zones à risque de crues, zones inondables et zones de mobilité	M	Modification du titre pour plus de précisions
N/A	Article 321 — Zones inondables et de mobilité	A	Ajout d'un article sur les zones inondables et de mobilité
326	Mesures applicables aux zones à risque de crue	R	Retrait de la section sur les zones inondables pour faire un article séparé
329	Section et article - Zones d'approvisionnement en eau potable	R	Retrait par redondance
330	Superficie maximale des surfaces dégarnies	R	Retrait par redondance
331	Utilisation prioritaire des clairières existantes	M	Reformulation

Chapitre 12 — Protection de l'environnement et des milieux naturels

Numérotation du chapitre	Chapitre 11 — Protection de l'environnement et des milieux naturels		Modification du numéro de chapitre
337	Coupe d'éclaircie	M	Reformulation et modification de la période visée
338	Coupe d'éclaircie d'au plus 30 %	A,M,D	Déplacement dans la section 12.2 et ajout de précisions
340	Récupération d'un chablis	M	Retrait de l'obligation de la prescription sylvicole
341	Coupe dans une plantation d'arbres	M	Modification de la période visée
343	Coupe sur plus de 2 hectares	M,D	Déplacement dans la section 12.2 et modification de la période visée
344	Coupe d'au plus 0,5 hectare	M,D	Déplacement dans la section 12.2 et retrait de la section du chemin forestier pour se conformer au schéma de la MRC
N/A	Coupe en bordure des chemins publics	A	Ajout de précisions sur les coupes en bordure des chemins publics
352	Nécessité d'un permis ou d'un certificat d'autorisation	M	Reformulation
355	Lacs, cours d'eau et milieux humides assujettis	D et M	Reformulation et déplacement dans la même section pour plus de concordance
353	Largeur de la rive	M	Reformulation et tolérance pour les opérations cadastrales avant 2015
354	Aire de protection des cours d'eau à l'extérieur des périmètres d'urbanisation	M	Modification de titre pour plus de précisions
356	Ouvrages et travaux relatifs autorisés dans la rive	M, R, A	Reformulation et retrait de la norme des non-concordances avec le <i>Règlement sur l'encadrement d'activités sous la responsabilité des municipalités</i>

357	Autres constructions, ouvrages et travaux autorisés dans la rive	M, A, R	Précision pour concorder avec le <i>Règlement sur l'encadrement d'activités sous la responsabilité des municipalités</i>
358	Autres constructions, ouvrages et travaux autorisés dans le littoral	M, A	Précision pour concorder avec le <i>Règlement sur l'encadrement d'activités sous la responsabilité des municipalités</i>
360	Abattage d'arbre à proximité des cours d'eau et des lacs	M,D	Modification du titre pour plus de précisions et déplacement dans la section 12.1
362	Aires de protection des sources d'eau potable	A	Ajout de normes en concordance avec le RCI322
368	Contrôle de l'érosion	M	Reformulation
367	Déblai et remblai	A	Ajout d'une référence entre 2 articles
371	Zone à potentiel archéologique	A	Ajout de la carte

### Chapitre 13 – Enseignes

	<b>Aucune modification suggérée</b> sauf le numéro de chapitre		
--	--	--	--

### Terminologie

	ABATTAGE D'ARBRES	M	Reformulation pour plus de précisions
	ABRI FORESTIER (ABRI SOMMAIRE)	M	Reformulation pour plus de précisions
	ACCÈS AU TERRAIN (ENTRÉE CHARRETIÈRE)	R	Retrait puisqu'inutilisé
	AIRE DE CHARGEMENT ET DE DÉCHARGEMENT	M	Reformulation pour plus de précisions
	ALLÉE D'ACCÈS	M	Reformulation pour plus de précisions
	ALLÉE DE CIRCULATION	M	Reformulation pour plus de précisions
	ARBRE	M	Reformulation pour plus de précisions
	BÂTIMENT AGRICOLE	M	Reformulation pour plus de précisions

	CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE	M	Reformulation pour plus de précisions
	CEINTURE DE SAUVEGARDE	M	Reformulation pour plus de précisions
	CHAMBRE	M	Reformulation pour plus de précisions
	CHAMBRE	R	Doublon
	COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME	M	Reformulation pour plus de précisions
	COUR ARRIÈRE	M	Reformulation pour plus de précisions
	COUR AVANT	M	Reformulation pour plus de précisions
	COUR AVANT SECONDAIRE	M	Reformulation pour plus de précisions
	COUR LATÉRALE	M	Reformulation pour plus de précisions
	DÉBOISEMENT	M	Reformulation pour plus de précisions
	DIAMÈTRE COMMERCIAL	M	Reformulation pour plus de précisions
	ENCLOS	M	Reformulation pour plus de précisions
	PÂTURAGE	M	Reformulation pour plus de précisions
	PROJET DE DÉVELOPPEMENT	M	Reformulation pour plus de précisions
	ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR	M	Reformulation pour plus de précisions
	ENTRÉE DE COUR	M	Reformulation pour plus de précisions
	ÉQUIPEMENT RÉCRÉATIF	M	Reformulation pour plus de précisions
	ESPACE DE CHARGEMENT ET DE DÉCHARGEMENT	M	Reformulation pour plus de précisions
	ÉTAT NATUREL	M	Reformulation pour plus de précisions
	EXPLOITATION AGRICOLE	M	Reformulation pour plus de précisions

	FORTE PENTE	M	Reformulation pour plus de précisions et modification du terme pour pentes fortes
	SECTEUR DE PENTES FORTES	M	Reformulation pour plus de précisions et modification du terme pour pentes fortes
	LAC	M	Reformulation pour plus de précisions
	LIEU D'ÉLEVAGE	R	Reformulation pour plus de précisions ou retrait
	LIEU D'ÉPANDAGE	R	Reformulation pour plus de précisions ou retrait
	MILIEU HUMIDE	A	Reformulation pour plus de précisions
	PLAN AGROENVIRONNEMENTAL DE FERTILISATION (PAEF)	R	Reformulation pour plus de précisions ou retrait
	PRODUCTEUR AGRICOLE	M	Reformulation pour plus de précisions
	RIVE	M	Reformulation pour plus de précisions
	SUPERFICIE DÉGARNIE	M	Reformulation pour plus de précisions
	TABLE CHAMPÊTRE	M	Reformulation pour plus de précisions
	TALUS	M	Reformulation pour plus de précisions
	TERRAIN	M	Reformulation pour plus de précisions
Autre			
	Annexe E Zones de risques de crues	M	Modification du titre pour plus de précisions
	Annexe F Zones d'approvisionnement en eau	M	Modification du titre pour plus de
Il y aura également les ajustements de conformité avec le schéma exigé par la MRC			
	Grilles de spécifications	M	Correction des coquilles

	Grilles de spécifications	R	Retrait des autorisations de projets intégrés dans les grilles visées par le RCI de la MRC qui les interdit
	Grilles de spécifications	R	Retrait des autorisations de plex hors du périmètre urbain
	Grilles de spécifications	R	Retrait de l'usage C-6 pour ce conformer au schéma de la MRC + ajout de commerce de proximité C1

### 359 - RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT

#### CHAPITRE 1 - Dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives

**Aucune modification suggérée**

#### CHAPITRE 2 - Conditions préalables à une opération cadastrale

36	Règles de calcul	M	Modification du moment où la valeur sera établie
----	------------------	---	--

#### CHAPITRE 3 - Dispositions particulières aux rues et aux lots

48	Tracé des rues en fonction de la topographie	M	Ajout (déplacé du règlement de zonage)
50	Largeur des rues	M	Ajout (déplacé du règlement de zonage)
51	Pente des rues	M	Ajout d'exception pour les bâtiments commerciaux et les double flush
52	Voie de circulation sans issue avec cercle de virage	M	Retrait de la norme

Il y aura également les ajustements de conformité avec le schéma exigé par la MRC

### 360 - RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION

#### CHAPITRE 1 - Dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives

**Aucune modification suggérée**

#### CHAPITRE 2 - Dispositions relatives aux constructions dérogatoires

**Aucune modification suggérée**

#### CHAPITRE 3 - Dispositions relatives aux normes de construction

N/A	Mur de fondation	A	Ajout (déplacé du règlement de zonage)
44	Économie de l'eau	A	Ajout d'exceptions pour les bâtiments commerciaux et les double flush
45	Systèmes de plomberie parallèles	R	Retrait de la norme
50	Numéro civique	A	Identification des logements multiples

Il y aura également les ajustements de conformité avec le schéma exigé par la MRC